



Virus Nipah

Dernière mise à jour: 2025-07-28

Informations clés

Pour mieux comprendre les termes de santé publique utilisés dans cette fiche maladie (qu'est-ce qu'une définition de cas, ou qu'est-ce qu'un agent infectieux, par exemple), veuillez consulter notre page sur les concepts clés en matière d'épidémiologie.

Importance

L'infection à virus Nipah est une maladie zoonotique transmise à l'homme par les animaux, mais qui peut également se transmettre par des aliments contaminés ou directement d'une personne à l'autre. Chez les personnes infectées, elle provoque divers symptômes allant d'une infection asymptomatique (subclinique) à une maladie respiratoire aiguë et à une encéphalite mortelle. Le virus peut également provoquer des maladies graves chez les animaux, notamment les porcs, entraînant des pertes économiques importantes pour les agriculteurs.

Bien que le virus Nipah n'ait provoqué que quelques épidémies connues en Asie, notamment en Inde, au Bangladesh, en Malaisie et à Singapour, il infecte un large éventail d'animaux et provoque des maladies graves et mortelles chez l'homme. Le taux de létalité est estimé entre 40 % et 75 %.

?

Définition de cas

La **définition des cas** est un ensemble de critères uniformes utilisés pour définir une maladie qui exige une surveillance sanitaire. Elle permet aux responsables de la santé publique de classer les cas et de les comptabiliser de manière homogène.

*Les paragraphes qui suivent sont des définitions de cas type qui permettent aux autorités sanitaires nationales d'interpréter les données dans un contexte international. Toutefois, pendant une épidémie, les définitions de cas peuvent être adaptées au contexte local et la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge devraient utiliser celles qui ont été convenues/établies par les autorités sanitaires du pays concerné. Remarque : dans le cadre d'une surveillance à base communautaire, les **volontaires** devraient utiliser les définitions de cas générales (simplifiées), appelées définitions communautaires de cas, pour reconnaître la plupart des cas ou autant de cas que possible, mettre en place une communication sur les risques adaptée, prendre des mesures appropriées et encourager les personnes touchées à se faire prendre en charge. Les autres acteurs, tels que les **professionnels de santé ou les chercheurs** qui étudient les causes d'une maladie, peuvent quant à eux utiliser des définitions de cas plus spécifiques pouvant exiger une confirmation par analyse en laboratoire.*

Comme pour les autres maladies zoonotiques, la lutte contre les infections à virus Nipah chez l'homme dépend fortement de l'intégration des systèmes de santé humaine, de surveillance vétérinaire et de lutte. Les définitions de cas qui suivent concernent la surveillance humaine, sans tenir compte de la surveillance vétérinaire. Pour plus d'informations sur la surveillance vétérinaire ou les manifestations cliniques, veuillez consulter la page de l'[OMSA](#) consacrée au virus Nipah.

Définition de cas

Cas suspecté :

S'entend de toute personne provenant d'une communauté touchée par une épidémie de maladie à virus Nipah (NiV) qui répond aux deux critères suivants :

- Symptômes d'encéphalite aiguë, notamment :
 - apparition soudaine d'une fièvre ET
 - signes de dysfonctionnement cérébral aigu, notamment
 - altération de l'état mental OU
 - apparition récente de convulsions OU
 - tout autre trouble neurologique
 - céphalée ou toux
- Lien épidémiologique, notamment :
 - consommation de sève de palmier dattier non traitée OU
 - survenue des symptômes pendant la saison du virus Nipah OU
 - patient provenant d'une zone d'endémie du virus Nipah

Cas probable :

Toute personne présentant :

- des symptômes d'encéphalite aiguë pendant une épidémie de Nipah dans la communauté
- des antécédents de contact avec un cas suspecté/confirmé de Nipah

Dans les cas suspectés et probables, le patient peut présenter des symptômes respiratoires avec ou sans encéphalite. Ces symptômes comprennent :

- une maladie d'une durée inférieure à 7 jours ET
- apparition soudaine d'une fièvre ET
- un essoufflement sévère, une toux ET
- une radiographie thoracique montrant des infiltrats diffus.

Cas confirmé de Nipah :

- Cas suspecté qui a été confirmé par des analyses en laboratoire par :
 - identification de l'ARN du virus Nipah par PCR dans les sécrétions respiratoires, les urines ou le liquide céphalo-rachidien OU
 - présence d'anticorps IgM contre le virus Nipah par test ELISA dans le sérum ou le liquide céphalo-rachidien OU
 - isolement du virus Nipah dans les sécrétions respiratoires, les urines ou le liquide céphalo-

rachidien.

Cas contact

un cas contact est défini comme une personne qui a été en contact avec un cas de Nipah (confirmé ou probable) d'au moins une des manières suivantes :

- a été admis simultanément dans une salle d'hôpital/chambre partagée avec un cas suspecté/confirmé de Nipah
- a eu un contact physique direct et étroit avec le cas suspecté/confirmé de Nipah
- a eu un contact direct et étroit avec le cas suspecté/confirmé de Nipah (décédé) lors d'une inhumation ou de rites funéraires ; a touché le sang ou les fluides corporels (salive, urines, vomissures, etc.) d'un cas suspecté/confirmé de Nipah pendant sa maladie ; a touché les vêtements ou les draps d'un cas suspecté/confirmé de Nipah

Ces contacts doivent faire l'objet d'un suivi afin de détecter l'apparition de symptômes du virus Nipah pendant la période d'incubation la plus longue (21 jours).

Définition de cluster

- Deux ou trois cas suspectés vivant à 30 minutes de marche l'un de l'autre, qui présentent des symptômes dans les 21 jours qui suivent l'apparition des premiers symptômes chez l'un d'entre eux.

https://cghealth.nic.in/cghealth17/Information/content/NipahVirus/Case_definition.pdf

?

Seuil d'alerte/épidémique

Un **seuil d'alerte** est le nombre prédéfini d'alertes qui suggèrent le début d'un éventuel foyer de maladie et justifient donc une notification immédiate.

Le **seuil épidémique** est le nombre minimum de cas qui indique le début d'une flambée d'une maladie donnée.

Un seul cas

Facteurs de risque

- Les personnes vivant dans des régions ayant déjà connu des épidémies du virus Nipah.
- Les agriculteurs et personnes travaillant avec ou manipulant des porcs dans les régions endémiques.
- Les personnes en contact étroit avec des patients infectés courent un risque accru de contracter le virus.

?

Taux d'attaque

Le **taux d'attaque** est le risque de contracter une maladie à une période donnée (par exemple, au cours d'une flambée épidémique).

Les taux d'attaque varient d'une épidémie à l'autre. Les personnes en contact étroit avec des patients infectés courent un risque accru de contracter le virus.

- Généralement faible et dépend du type d'exposition

Groupe exposés à un risque accru de développer une infection grave (groupes les plus vulnérables)

N/A

?

Agent infectieux

Les **agents infectieux** comprennent les bactéries, les virus, les champignons, les prions et les parasites. Une maladie causée par un agent infectieux ou ses toxines est une maladie infectieuse.

Le virus Nipah est un agent pathogène zoonotique qui peut causer des maladies graves chez l'animal ou chez l'homme. Il a été identifié pour la première fois en Malaisie en 1998, où il a provoqué une épidémie chez les porcs avant de se propager à l'homme.

?

Réservoir/hôte

Un **réservoir d'infection** est un organisme vivant ou autre support dans lequel ou sur lequel un agent infectieux vit et/ou se multiplie. Les réservoirs peuvent être des êtres humains, des animaux et l'environnement.

Un **hôte réceptif** est une personne qui est susceptible d'être contaminée. Le degré de réceptivité dépend de l'âge, du sexe, de l'appartenance ethnique et de facteurs génétiques. Il dépend aussi d'autres facteurs qui influent sur l'aptitude de l'individu à résister à l'infection, ou qui limitent le risque que celui-ci ne développe une infection.

Une **zoonose** ou une **maladie zoonotique** est une maladie infectieuse qui est passée d'un animal non humain à l'homme.

Maladie zoonotique : Les hôtes naturels sont les chauves-souris frugivores de la famille des Pteropodidae.

?

Propagation de la maladie (modes de transmission)

La catégorisation des **modes de transmission** varie selon le type de l'organisme. De plus, certains agents infectieux peuvent être transmis par plus d'un mode. Une liste de modes de transmission peut être trouvée dans les concepts clés et est destinée à servir de guide pour mieux comprendre les maladies présentées sur ce site web.

- Ingestion de sève de dattier crue contaminée par le virus Nipah
- Transmission interhumaine du virus Nipah
 - Du patient à un soignant, à un membre de la famille ou une à personne en contact avec le patient
 - Du patient à un professionnel de santé
 - Contact avec des objets utilisés par le patient
 - Lors de la manipulation et de l'enterrement d'une personne décédée
- Le virus Nipah peut également être transmis à l'homme par des animaux (tels que les chauves-souris ou les porcs)

?

Période d'incubation

On appelle **période d'incubation** l'intervalle entre l'infection et l'apparition des symptômes. Elle se compose d'un certain nombre de jours qui peut varier d'une maladie à l'autre.

4 à 15 jours, mais des périodes de 45 jours ont été signalées

?

Période de contagion

La **période de contagion** est la période pendant laquelle une personne contaminée peut transmettre l'infection à d'autres personnes réceptives.

Les humains sont contagieux

Signes et symptômes cliniques

Les symptômes observés comprennent de la fièvre, une altération de l'état mental, une faiblesse grave, des maux de tête, une détresse respiratoire, une toux, des vomissements, des douleurs musculaires, des

convulsions et de la diarrhée.

Signes généraux

- Augmentation de la température
- Augmentation de la fréquence respiratoire (adultes : $\geq 25/\text{min}$; enfants de ≥ 12 mois : $\geq 40/\text{min}$)
- Augmentation de la fréquence respiratoire (adultes : $\geq 100/\text{min}$; enfants de ≥ 12 mois : $\geq 140/\text{min}$)
- Difficultés respiratoires
- Hypertension/hypotension

Signes neurologiques

- Anomalies oculaires
- Faiblesse des muscles faciaux
- Faiblesse des membres et anomalies motrices
- Réduction des réflexes tendineux profonds

Autres maladies présentant des signes et des symptômes cliniques similaires

Autres encéphalites virales - Encéphalite herpétique et encéphalite japonaise B (JBE) ; méningite bactérienne et paludisme cérébral.

Diagnostic

- Test immuno-enzymatique : le diagnostic d'une infection par le virus Nipah peut être établi par un test immuno-enzymatique (ELISA).
- Réaction en chaîne par polymérase (PCR) - Les tests RT-PCR peuvent être utilisés pour détecter des séquences virales dans le liquide céphalo-rachidien, les prélèvements de gorge ou les échantillons d'urine.
- isolement du virus Nipah dans les sécrétions respiratoires, les urines ou le liquide céphalo-rachidien.

Vaccin ou traitement

Veillez consulter les directives locales ou internationales pertinentes pour la prise en charge clinique. Toute prise en charge clinique comportant l'administration d'un traitement doit être réalisée par des professionnels de santé.

- Pour l'heure, il n'existe aucun traitement ni vaccin connu disponible pour les humains ou les animaux. Cependant, les antiviraux peuvent jouer un rôle dans la réduction de la mortalité chez les patients

atteints d'encéphalite causée par le virus Nipah.

- Des soins de soutien intensifs accompagnés d'un traitement des symptômes constituent la principale approche thérapeutique de l'infection chez l'homme.

?

Immunité

Il existe deux types d'immunité :

- **L'immunité active** qui s'instaure lorsque l'exposition à un agent amène le système immunitaire à produire des anticorps contre la maladie.
- **L'immunité passive**, elle, s'instaure lorsqu'un individu reçoit des anticorps contre une maladie au lieu de les produire grâce à son système immunitaire.

Pour l'heure, il n'existe aucun vaccin.

Quelles sont les interventions les plus efficaces en matière de prévention et de contrôle ?

Vous trouverez ci-après une liste d'activités auxquelles les volontaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge peuvent prendre part. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive de toutes les activités de prévention et de lutte propres à cette maladie.

- Communication sur les risques liés à la maladie ou à l'épidémie, non seulement pour informer sur les mesures de prévention et d'atténuation, mais aussi pour encourager une prise de décision éclairée, favoriser un changement de comportement positif et maintenir la confiance vis-à-vis des interventions de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il s'agit notamment de repérer les rumeurs et les fausses informations sur la maladie, qui sont fréquentes dans les situations d'urgence sanitaire, afin de communiquer de manière appropriée à leur sujet. Les volontaires devraient utiliser les techniques de communication les plus adaptées au contexte (qui vont des réseaux sociaux aux interactions en face à face).
- Activités d'éducation et d'engagement communautaires destinées à encourager l'adoption de comportements sûrs, notamment :
 - Utiliser un équipement de protection personnel (EPP) approprié lors des soins aux patients infectés
 - Faire bouillir le jus de dattier et laver soigneusement les autres fruits avant de les consommer
 - Jeter les fruits et légumes présentant des traces de morsures

Caractéristiques de l'épidémie, indicateurs

et objectifs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

Le premier tableau ci-dessous indique les données qui devraient être recueillies auprès des autorités sanitaires et des acteurs non gouvernementaux concernés afin de comprendre l'évolution et les caractéristiques de l'épidémie dans le pays et la zone d'intervention. Le deuxième tableau présente une liste d'indicateurs proposés qui peuvent être utilisés pour le suivi et l'évaluation des activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge ; le libellé des indicateurs peut être adapté à des contextes spécifiques. Les valeurs cibles pour un indicateur spécifique pouvant varier considérablement en fonction du contexte, les responsables devraient les définir en se basant sur la population concernée, la zone d'intervention et les capacités du programme. À titre exceptionnel, certains indicateurs fournis dans ce site Web peuvent mentionner des valeurs cibles lorsque celles-ci constituent une norme convenue à l'échelle mondiale. Par exemple, 80 % des personnes ayant dormi sous une moustiquaire imprégnée d'insecticide (MII) la nuit précédente — seuil normatif défini par l'Organisation mondiale de la Santé pour la couverture universelle en MII.

Caractéristiques et progression de l'épidémie
Cas suspects par semaine (ventilés par âge et par sexe)
Cas confirmés par semaine (ventilés par âge et par sexe)
Taux de létalité
Indicateurs relatifs aux activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge
Nombre de volontaires formés sur un sujet spécifique (p. ex., lutte contre les épidémies à l'usage des volontaires ; surveillance à base communautaire ; formation Eau, assainissement et hygiène ; formation Premiers secours et santé à base communautaire, etc.) Numérateur : nombre de volontaires formés Source d'information : fiches de participation aux formations
Cas suspects, détectés par des volontaires, qui ont été encouragés à consulter un professionnel de santé et sont arrivés à un établissement de santé Numérateur : cas suspects d'infection à virus Nipah détectés par des volontaires au cours d'une période déterminée précédant cette enquête (p. ex. : deux semaines), pour lesquels des conseils ou un traitement ont été sollicités auprès d'un établissement de santé. Dénominateur : nombre total de cas suspects d'infection à virus Nipah au cours de cette même période antérieure à l'enquête Source d'information : enquête

Indicateurs relatifs aux activités Croix-Rouge/Croissant-Rouge

Pourcentage de personnes capables de citer au moins un mode de transmission et au moins une mesure de prévention

Numérateur : nombre total de personnes qui ont cité au moins un mode de transmission et au moins une mesure de prévention durant l'enquête

Dénominateur : nombre total de personnes interrogées

Source d'information : enquête

Pourcentage d'individus connaissant la cause, les symptômes, le traitement ou les mesures de prévention

Numérateur : nombre de personnes pouvant citer la cause, les symptômes, le traitement ou les mesures de prévention de la maladie

Dénominateur : nombre de personnes interrogées

Voir également :

- Pour les indicateurs relatifs à l'engagement communautaire et à la redevabilité dans le cadre des activités accompagnant les actions de lutte contre les épidémies menées par les volontaires, veuillez vous reporter à :

Fédération internationale, CEA toolkit (Tool 7.1: *Template CEA logframe, activities and indicators*). Disponible à l'adresse : <https://www.ifrc.org/document/cea-toolkit>

- Pour les orientations relatives à la surveillance à base communautaire, veuillez consulter :

IFRC, Norwegian Red Cross, Croix-Rouge de Belgique (2022), *Community Based Surveillance Resources*. Disponible à l'adresse : www.cbsrc.org/resources.

Impact sur d'autres secteurs

Secteur	Lien avec la maladie
Eau, assainissement, hygiène	La transmission du virus Nipah peut être facilitée par une mauvaise hygiène et un accès insuffisant à l'eau et à l'assainissement. Améliorer l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène alimentaire sont essentiels pour prévenir et contrôler les épidémies.
Sécurité alimentaire	Le virus Nipah peut être transmis par les fruits de dattiers contaminés. Par conséquent, une préparation adéquate des aliments, notamment en faisant bouillir le jus de dattier et en lavant soigneusement les autres fruits avant de les consommer, constitue une mesure de lutte efficace contre le virus Nipah.
Nutrition	La malnutrition accroît le risque de contracter des formes graves d'infection au Virus Nipah.

Secteur	Lien avec la maladie
Logement et établissements humains (y compris articles ménagers)	Les habitations situées à proximité de végétation et de faune sauvage peuvent être exposées au virus Nipah par l'intermédiaire de vecteurs tels que les chauves-souris frugivores. Le débroussaillage régulier de la végétation environnante et l'élimination des chauves-souris contribuent à prévenir les infections à virus Nipah.
Soutien psychosocial et santé mentale	Le virus Nipah est une maladie qui entraîne la stigmatisation et peut avoir des répercussions négatives sur les aspects psychologiques, sociaux et émotionnels de la vie d'une personne, outre ses effets physiques. Les réactions psychologiques peuvent se manifester, entre autres, par la crainte de la stigmatisation sociale, l'anxiété et l'inquiétude quant à l'issue de la maladie ainsi que le retrait social. https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6065135/
Sexe et genre	Bien que des études suggèrent que les hommes seraient plus sensibles au virus Nipah, le risque d'infection peut varier en fonction des rôles attribués à chaque genre : les hommes sont exposés à des risques professionnels, tandis que les femmes sont exposées à des risques liés à la prise en charge des personnes dépendantes. Les groupes vulnérables, tels que les femmes enceintes et les nourrissons, peuvent également être exposés à des risques plus élevés en raison d'un accès limité aux soins.
Éducation	Les écoles et autres structures destinées aux enfants et aux jeunes peuvent constituer des espaces importants d'interaction, de mobilisation et de sensibilisation aux questions sanitaires. Avec un soutien, de la confiance et un renforcement adéquat de leurs capacités, les jeunes peuvent promouvoir efficacement l'adoption de mesures préventives lors d'une épidémie et sont les mieux placés pour mobiliser leurs pairs.
Moyens de subsistance	Les épidémies de virus Nipah peuvent entraîner d'importantes difficultés en matière de santé publique, notamment la nécessité de mesures strictes de lutte contre l'infection, une demande accrue de ressources sanitaires et peuvent avoir des répercussions économiques dues à la perte de bétail et à la baisse de la productivité agricole. La peur et la stigmatisation associées à la maladie peuvent également entraîner des perturbations sociales.

Resources:

- <https://dhs.kerala.gov.in/wp-content/uploads/2021/09/Nipah-Guidelines-9-04-21-2-1.pdf>
- <https://www.ecdc.europa.eu/en/infectious-disease-topics/nipah-virus-disease/factsheet-nipah-virus-disease>
- <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/nipah-virus>
- https://www.iedcr.org/pdf/files/nipah/National_Nipah.pdf
- <https://www.woah.org/en/disease/nipah-virus/>